

Lieux de vie & Espace public | Jean-Louis Hanff

Bruxelles et Europe Et si l'Europe bruxellait ?





: lien consultable dans l'Internet

Introduction

Ville-région cosmopolite à dimension internationale¹, Bruxelles donne l'impression d'un « laboratoire de l'avenir européen »². En somme, elle est, comme le résume Thierry Demey³, la « capitale d'un État progressivement régionalisé, Région elle-même mais bicommunautaire, capitale d'une Flandre qui la réclame mais ne l'aime guère, Bruxelles vit la désindustrialisation, l'exode urbain vers la périphérie, un urbanisme destructeur du tissu social, une dualisation socio-économique qui recoupe largement une dualisation géographique selon les communes, voire les quartiers, et une dualisation démographique selon les vagues migratoires »⁴.

Sa foisonnante diversité – culturelle, sociale, socio-économique – ainsi que la culture du compromis peuvent surprendre vu de l'étranger. Au fil des années, notre capitale a connu une impressionnante mutation urbanistique, concomi-

¹ Au niveau européen, aujourd'hui, Bruxelles est le siège d'une partie du Parlement, de la Commission, du Comité économique et social, du Comité des régions, de l'État-major militaire, de tous les sommets européens.

« Capitale internationale de premier plan, Bruxelles est devenue – à l'instar de Washington, New York, Londres ou Paris – un centre de décision majeur au niveau mondial qui influence la vie quotidienne d'un nombre sans cesse croissant de citoyens. Sa situation géographique au carrefour des civilisations autant que les impondérables des processus de décision politique ont contribué à ce statut enviable, qui a marqué son développement », T. DEMEY, *Bruxelles, capitale de l'Europe*, Bruxelles : Badaeux, 2007, p.5.

² « La capitale d'une nation sans idée nationale, avec trois langues officielles, devenue qui plus est une ville où l'on parle un grand nombre de langues. Cela en fait un laboratoire de l'avenir européen, y compris sur le plan politique : Bruxelles a 19 maires de districts, qui sont des entités souveraines. Ils doivent en permanence se mettre d'accord et trouver des compromis. C'est à peu près la même chose pour le Conseil européen, où les chefs d'États doivent se mettre d'accord. Bien entendu, de nombreux Bruxellois voudraient que cela change, de même qu'en Europe, il faudra bien que ces 28 chefs d'États finissent par changer les institutions si on veut une Europe de l'avenir. » T. SARDIER., « Bruxelles, un laboratoire de l'avenir européen », *Libération.fr*, publié le 16 avril 2019, [en ligne:] https://www.liberation.fr/debats/2019/04/16/bruxelles-un-laboratoire-de-l-avenir-europeen_1721753, consulté le 4 décembre 2019.

³ Thierry Demey est l'auteur du passionnant livre *Bruxelles, capitale de l'Europe*, Bruxelles : Badaeux, 2007, 525 p.

⁴ A. CHERBONNIER, « Quelle(s) identité(s) pour Bruxelles ? (2^e partie) », *Question Santé.org*, publié en janvier 2009, [en ligne :] <https://questionsante.org/nos-publications-periodiques/bruxelles-sante/anciens-numeros/123-anciens-numeros-de-bruxelles-sante/bs-53/365-quelle-s-identite-s-pour-bruxelles-2eme-partie>, consulté le 16 mars 2020.

tante de la construction européenne et des différents processus d'élargissement de l'Union européenne. Dans le même temps, de nombreux niveaux de pouvoirs sont devenus parties prenantes dans le processus d'implantation de l'Europe à Bruxelles, augmentant la difficulté d'intervention⁵ et complexifiant toute planification urbanistique.

Rappelons, comme l'indique avec justesse Philippe Van Parijs⁶, que « Bruxelles n'a jamais été choisie comme la capitale de l'UE (...) elle l'est devenue en *stoe-melings* »⁷, comme on dit en dialecte bruxellois, profitant de l'incapacité totale de l'Europe des Six (élargie à Neuf, Douze puis à Quinze) à se mettre d'accord sur le choix d'une capitale⁸. C'est donc par un concours de circonstances que Bruxelles s'est vu attribuer le titre de capitale européenne, statut qui ne s'est officialisé qu'en 1992, soit trois ans après la création de la Région de Bruxelles-Capitale en 1989.

Les phénomènes de « bruxellisation »⁹ ainsi que l'émergence d'une « bulle européenne », ont impacté l'évolution d'une ville-région à l'identité juridique plurielle. Aux yeux de certains observateurs (parmi lesquels Christian Vander-motten – professeur émérite à l'ULB), Bruxelles s'est muée en « grande ville du tertiaire, en particulier du tertiaire international, avec une forte intégration dans les réseaux mondiaux, à l'interface entre la décision économique finale, qui échappe largement à la Belgique, et la sphère politique européenne »¹⁰. L'emménagement des institutions européennes a transformé Bruxelles en une capitale internationale, lui offrant désormais d'une part, l'opportunité

⁵ On peut citer notamment l'Union européenne l'État fédéral, la Région de Bruxelles-Capitale, les Communes, P. THYS, P. SENELART, « L'installation de l'Union européenne dans la ville de Bruxelles », Base.d-p-h.info, publié en 2006, [en ligne :] <http://base.d-p-h.info/en/fiches/dph/fiche-dph-6929.html>, consulté le 15 mars 2020.

⁶ Philosophe et économiste belge présent dans nombre de débats, notamment liés à Bruxelles et son avenir.

⁷ L. LAMANT, *Bruxelles chantiers : Une critique architecturale de l'Europe*, Montréal, Lux, 2018, p.102.

⁸ « Il faudra attendre 1992 et le compromis du Conseil européen d'Édimbourg pour que les États confirment officiellement la localisation des sièges de la Commission et du Conseil à Bruxelles », L. LAMANT, op. cit., p.107.

⁹ « La construction du quartier européen, à partir des années 1950, s'inscrit dans ce face-à-face si particulier à Bruxelles : d'un côté la bruxellisation à tout-va et la mainmise du privé sur l'urbanisme de la capitale et, de l'autre, la montée en puissance des luttes urbaines et du droit à la ville défendus par des collectifs de riverains de plus en plus influents dans le débat public », L. LAMANT, op. cit., p.50.

¹⁰ C. VANDERMOTTEN, « Bruxelles, entre mondialisation et dualisation sociale », MO-CBXL.be, publié le 19 septembre 2018, [en ligne :] <https://mocabxl.be/bruxelles-entre-mondialisation-et-dualisation-sociale>, consulté le 18 mars 2020.

de prendre son destin urbain en main¹¹ et, d'autre part, celle de créer du lien autour du quartier européen et d'harmoniser le dessein urbain de la capitale.

Cette analyse veillera à la fois à comprendre les causes d'un désamour entre les Bruxellois et les institutions européennes qu'elle accueille, pour ensuite évoquer des initiatives réalisées ou à proposer pour surmonter les points de ruptures et recréer un lien entre les Bruxellois et l'Europe.

I. Perception de l'Europe par les Bruxellois

A. Une population vue comme trop « distante »

Une des explications de la distance séparant les « eurocrates » du reste des Bruxellois réside dans une certaine « forme d'arrogance »¹² qui transparaîtrait dans leur attitude. Les causes de ce ressenti proviendraient de la conception utopique qui voudrait faire de Bruxelles une sorte de « Washington européen », en faisant fi des particularités d'une ville dont l'histoire a été façonnée par ses multiples influences. En outre, la présence de l'Europe à Bruxelles a provoqué une transformation profonde de la ville (au moins d'une partie importante de celle-ci) et un changement de statut aux yeux du monde, alors que presque aucun signe de la présence européenne n'y est visible¹³.

¹¹ I. CHONG, « Bruxelles : Quartier européen, la face et le revers », *The Good Life* (En ligne), publié le 19 février 2020, [en ligne :] <https://thegoodlife.thegoodhub.com/2020/02/19/bruxelles-quartier-europeen>, consulté le 15 mars 2020.

¹² « Il règne dans la bulle européenne une forme d'arrogance (...) Comme les correspondants étrangers aimeraient des États-Unis d'Europe, ils voudraient que Bruxelles soit Washington, alors que c'est d'abord une ville belge, avec sa propre histoire. » F. BRABANT, « La «bulle européenne» s'étonne du laxisme belge », *La Libre.be*, publié le 24 novembre 2015 [en ligne :] <https://www.lalibre.be/belgique/la-bulle-europeenne-s-etonne-du-laxisme-belge-56536f7f3570ca6ff920a221>, consulté le 29 novembre 2019.

¹³ « Rien que des immeubles et des salles de conférence. Un projet de musée, pas de centre de rencontre, pas de monument historique, aucun drapeau (ou presque). Rien qu'une ville en devenir, caractérisée par des zones de travaux et des quartiers tout à fait désurbanisés. En bref et pour l'essentiel, l'Europe n'a, à Bruxelles, ni image, ni lieu », A. CHERBONNIER, « Quelle(s) identité(s) pour Bruxelles ? (2^e partie) », *op. cit.*

Certains partisans d'une Europe « plus solidaire »¹⁴ voient les fonctionnaires européens comme étant les exécutants de l'effritement social au niveau national, artisans du « démantèlement des droits sociaux »¹⁵ à travers l'Europe. Pour eux, l'Union européenne des « eurocrates » sent l'argent, l'opacité, la distance, comme ces façades rutilantes et énigmatiques¹⁶. Leur méfiance s'est renforcée à la suite de trois évènements qui ont également détérioré leur image de l'UE : la crise grecque, la crise migratoire et la gestion du référendum en Catalogne¹⁷. Assurément, la gestion de la crise sanitaire liée au Coronavirus et le sentiment d'abandon exprimé en Italie (pourtant lié à l'absence même de solidarité et coordination au niveau européen) n'aideront pas à gommer cette image, qui est due à un manque d'unité face aux enjeux d'importance

¹⁴ Voir à ce propos notamment l'ouvrage collectif : B. BÜRBAUMER, A. CUKIER, M. ROSATO (sous la direction de), *Europe, alternatives démocratiques. Analyses et propositions de gauche*, La Dispute, 2019.

¹⁵ « Les lignes directrices des politiques mises en œuvre par tous les gouvernements – qui démantèlent les services publics et les droits sociaux, répriment les migrants, favorisent les multinationales au détriment des besoins populaires – sont organisées au niveau des instances européennes », F. ESCALONA, « Rompre avec l'UE pour refonder une Europe solidaire », *Mediapart.fr*, publié le 18 avril 2019, [en ligne :] <https://blogs.mediapart.fr/edition/2019-les-europeens-aux-urnes/article/180419/rompre-avec-l-ue-pour-refonder-une-europe-solidaire>, consulté le 4 décembre 2019.

¹⁶ M. BAELE, A. CARTON, « Bruxelles: le quartier européen, un quartier sacrifié à l'Europe ? », *RTBF.be*, publié le 21 septembre 2019, [en ligne :] https://www.rtbf.be/info/monde/detail_bruelles-le-quartier-europeen-un-quartier-sacrifie-a-l-europe?id=10317469, consulté le 4 décembre 2019.

¹⁷ « Depuis, l'UE a franchi trois points de non-retour, qui hypothèquent un peu plus son avenir. À l'été 2015, elle a imposé à la Grèce d'Alexis Tsipras un nouveau plan de « sauvetage », moyennant davantage d'austérité et de réformes que l'on nomme pudiquement « structurelles » (retraites, marché du travail, etc.), malgré le « non » tonitruant des Grecs – à 61% - au référendum tenu sur le sujet quelques jours plus tôt. En mars 2016, déstabilisée par l'arrivée de migrants à ses frontières, l'UE a conclu un pacte carabiné avec la Turquie autoritaire d'Erdoğan, pour se « bunkeriser » un peu plus. Elle a même débloqué de généreux fonds pour participer à distance à la gestion des camps de réfugiés en Turquie, sans disposer de la garantie que cet argent ne servirait pas à financer la guerre du despote contre ses opposants. En octobre 2017, enfin, les Européens n'ont rien trouvé à dire à la mise sous tutelle de la Catalogne et de ses 7,5 millions d'habitants : le chef du gouvernement espagnol Mariano Rajoy (...) a recouru à un article de sa Constitution jusqu'alors jamais utilisé et contesté dans son interprétation », L. LAMANT, op. cit., p.31.

majeure¹⁸. L'action de l'Europe et ses politiques sociales, si elles sont pourtant existantes et réelles¹⁹, ne sont pas palpables dans le quotidien des citoyens bruxellois.

Pour Ludovic Lamant, « rien ne distingue vraiment les bâtiments du secteur public de ceux qui sont aux mains d'intérêts privés » sachant qu'il faut se pencher sur la plaque à l'entrée ou repérer un drapeau dans le hall d'accueil, pour déterminer si l'on se retrouve devant l'ambassade d'un État membre ou un cabinet d'avocats chargé de lobbying pour des multinationales²⁰. Les politiques, diplomates, lobbyistes et entrepreneurs sont tous logés à la même enseigne, retranchés dans leurs immeubles post-modernes²¹. L'architecte Ido Avissar expose les ressemblances entre les formes d'une dizaine de bâtiments post-modernes bruxellois, du public et du privé, indistinctement : le Parlement européen, le Berlaymont, le Charlemagne, l'Europa, mais aussi des sièges de banques privées comme la KBC ou la tour Belfius²².

¹⁸ « Le principal obstacle à la continuation de la construction de l'Union européenne qui a pu être dégagé dans cette analyse est en fait son manque d'unité. Trop souvent encore les 27 États membres n'arrivent pas à parler d'une seule voix. Cela se remarque tout d'abord au niveau diplomatique, la récente affaire libyenne et avant cela la guerre en Irak prouvent suffisamment les écarts de point de vue entre pays membres. Cela se remarque aussi au niveau de l'intégration européenne et, *a fortiori*, au sujet de l'entrée de la Turquie dans l'espace européen. La question des frontières de l'Europe reste donc aussi un point sensible. Les réponses à la crise économique et aux défis sociaux marquent aussi des points de divergence profonds entre partisans de l'« austérité », incarnés par la chancelière allemande Angela Merkel, et ceux de la « relance », incarnés désormais par le Président français François Hollande. Enfin, les différents pays européens ne parviennent que difficilement à trouver une position commune sur les matières environnementales. C'est donc cette absence d'unité qui « paralyse » quelque peu un développement optimal de l'UE et qui la « bloque » devant certains obstacles », J. MILQUET, *Quels défis pour l'Europe de demain ?*, Bruxelles : CPCP, novembre 2012, [en ligne :] http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2012/11/defis_europe_demain.pdf.

¹⁹ « Via un nombre considérable de « petites » mesures qui peuvent sembler anodines, l'Europe influence fortement notre quotidien. Elle nous protège du mieux possible en tant que consommateur pour assurer notre sécurité et réduit les coûts de certains produits et services. L'activité économique est soutenue par l'Europe via des fonds spécifiques permettant de rattraper le retard de développement de certaines régions comme la Wallonie. Elle permet aussi de soutenir et de créer de l'emploi dans ces régions. L'investissement massif dans la recherche et le développement par l'Union nous donne accès à une meilleure qualité de vie. », F. MARCHAL, *L'Europe à votre service*, Bruxelles : CPCP, juillet 2019, [en ligne :] http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2019/06/service_eu.pdf.

²⁰ L. LAMANT, *op. cit.*, p.16.

²¹ *Ibid.*

²² I. AVISSAR, « Fade to Gray, Accattone », n°5, mars 2018, pp.64-67.

Ceci dit, comme l'indique Thierry Demey, auteur de l'ouvrage *L'Europe à Bruxelles, une chance et un défi*, l'intégration des populations européennes dans la cité d'accueil est contrastée et, souvent, l'objet de critiques sans nuances de la part des Bruxellois.

On leur reproche pêle-mêle une mentalité d'expatriés peu soucieuse d'intégration, une concentration spatiale dans les communes riches de la périphérie, favorisée par le regroupement des institutions dans le quartier européen, des rémunérations élevées et un rendement fiscal faible avec leurs effets pervers sur le coût de la vie et du logement. Le développement sauvage des bureaux et la déstructuration urbanistique qui en a résulté leur sont aussi facilement imputés. L'eurocrate, enfermé dans sa tour d'ivoire, est enfin le bouc émissaire idéal des incertitudes sociales et économiques du moment ²³.

B. Une nouvelle population qui cause la hausse du prix du logement

Autre conséquence, palpable pour les Bruxellois, de l'internationalisation (et l'européanisation) de la ville : la hausse des prix du logement, devenus inaccessibles pour une certaine partie de la population bruxelloise. En effet, les hauts revenus des travailleurs européens leur permettent de s'installer dans les quartiers huppés de la capitale et de s'isoler dans des appartements de standing ou des maisons bourgeoises. Leurs revenus, tout comme leurs lieux de consommation et de fréquentation, se différencient donc de ceux du reste de la population. La présence de l'Europe à Bruxelles ne se limite donc pas à l'implantation d'une partie de ses institutions, mais également aux personnes liées directement ou indirectement au projet européen ayant leurs propres quartiers résidentiels, écoles, cafés, crèches ²⁴.

²³ T. DEMEY, op. cit., p.6.

²⁴ « Ainsi, les fonctionnaires européens et leur famille vivent dans des quartiers résidentiels reclus du reste de la population. Ils ont leurs propres quartiers résidentiels, écoles, cafés, crèches... Cette situation de vase clos indique un manque réel d'intégration dans les tissus urbains. Le moment est donc plus que venu de développer des projets qui permettent d'établir plus efficacement la symbiose entre les « européens » et les Bruxellois », A. KARAGOZ, *L'Europe à Bruxelles, une ville à deux vitesses ?*, Bruxelles : CPCP, juillet 2009, [en ligne :] http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2019/06/europe_bxl_2.pdf.

Les acteurs immobiliers profitent de l'occasion pour développer des produits spécialement destinés aux « Eurocrates », comme de la location meublée dont le rendement est important²⁵, spéculant sur les courts séjours de ces travailleurs qui accélèrent le turn-over locatif et permettent aux propriétaires d'augmenter régulièrement les loyers²⁶. La conséquence est donc un exode progressif de la classe moyenne bruxelloise²⁷, contrainte à quitter la capitale pour trouver des logements plus abordables financièrement²⁸, mais aussi l'accentuation des inégalités sociales vis-à-vis d'autres franges de la population²⁹ autochtone.

Les institutions européennes transforment Bruxelles par l'installation d'un nombre important de travailleurs internationaux très qualifiés et bien rémunérés. Dans le Sud-Est de la ville, ces derniers stimulent le développement de l'immobilier haut de gamme et la hausse des prix immobiliers mais aussi le réaménagement de l'espace public et l'ouverture de commerces branchés, réduisant le parc de logements abordables et évinçant les classes populaires des espaces publics.



²⁵ C. VANDERMOTTEN, « Bruxelles, entre mondialisation et dualisation sociale », op. cit.

²⁶ Ibid.

²⁷ « Les effets indirects et négatifs de ces mégaprojets pour le quartier sont principalement l'augmentation des loyers, la fragilisation d'une partie de la population et l'exode des classes moyennes entre autres », P. SENELART, P. THYS, « L'installation de l'Union européenne dans la ville de Bruxelles », op. cit.

²⁸ « Une autre conséquence de l'internationalisation de la ville et de la mutation du modèle économique bruxellois est la hausse du prix du logement, qui s'accélère à partir de 2004 par rapport aux niveaux belges et de la périphérie, ce qui contribue évidemment à son tour à chasser de la ville les classes moyennes (et aussi depuis quelques années les populations d'origine immigrée en voie d'ascension sociale), soit à nouveau à freiner la croissance de la base fiscale de la capitale. Les promoteurs tendent même aujourd'hui à préférer le logement (aisé) au bureau, dont les stocks sont suffisants, voire développent la conversion d'anciens bureaux en logements », C. VANDERMOTTEN, « Bruxelles, entre mondialisation et dualisation sociale », op. cit.

²⁹ « L'emballlement, de nature spéculative, que produit la présence des fonctionnaires européens et des employés internationaux sur les loyers et le coût de la vie a pour effet de fragiliser une frange de plus en plus importante de la population autochtone et d'accroître les inégalités sociales. Ce phénomène de dualisation entre pauvres et riches est encore accentué par l'exode de la classe moyenne, contrainte de trouver de plus en plus loin de la capitale un logement à un prix abordable. Il risque de conduire, à terme, à des situations explosives et difficiles à gérer », T. DEMEY, op. cit., p.9.



De cette façon, les inégalités spatiales bruxelloises sont renforcées par la présence de ces étrangers aisés et par les pratiques des acteurs économiques qui en tirent profit.³⁰

Se manifeste dès lors une sorte d'« effet Erasmus » qui s'illustre par une certaine tendance à se réfugier entre internationaux aux caractéristiques proches car partageant des expériences communes. Par ailleurs, les travailleurs européens bâtissent généralement des relations sociales qui peuvent leur être professionnellement utiles (le phénomène du networking), en restant de préférence avec d'autres personnes issues de la même « bulle ».

Jacqueline Gilissen, de la Fondation Roi Baudoin, souligne d'ailleurs que l'internationalisation et la multiculturalité n'empêchent pas la persistance du défi de l'interculturalité ; le mélange de cultures – très diverses – restant dans les faits fort partiel³¹. Malgré tout, la présence et l'apport des citoyens européens à Bruxelles sont considérables – notamment pour l'économie de la région – et restent fort sous-estimés³².

³⁰ C. VANDERMOTTEN, « Bruxelles, entre mondialisation et dualisation sociale », op. cit.

³¹ « Il se crée en réalité des « univers parallèles ». Bruxelles est très multiculturelle mais les communautés coexistent les unes à côté des autres. (...) L'internationalisation de Bruxelles entraîne une dualisation de la ville et un développement à deux vitesses : d'une part un groupe de Belges aisés et d'Européens qui travaillent dans l'European agglomeration economy, d'autre part des catégories sociales défavorisées de plus en plus nombreuses, composées de Belges en situation de précarité, d'étrangers issus des pays traditionnels d'émigration des années 1960 et 1970 (...) ainsi que de réfugiés "économiques" et "politiques" plus récents. », A. CHERBONNIER, « Quelle(s) identité(s) pour Bruxelles ? (2^e partie) », op. cit.

³² « En 2017, les institutions européennes employaient 37 000 personnes, représentant ainsi 6 % des salariés travaillant en Région de Bruxelles-Capitale (données IBSA). Parmi ceux-ci, on trouve des fonctionnaires, des employés temporaires, des salariés contractuels et des stagiaires, ou encore des députés européens et leurs assistants. Il faut y ajouter les travailleurs des autres institutions internationales et des firmes gravitant autour d'elles : consultants, journalistes, lobbyistes (au minimum 20 000 en 2013), etc. Ainsi, en 2013, le secteur international total était estimé à 121 000 emplois à Bruxelles, dont 81 000 directs et 40 000 indirects. Ces emplois majoritairement hautement qualifiés représentaient 17 % de ceux de l'ensemble de la Région (contre 13,5 % en 2004) », C. VANDERMOTTEN, « Bruxelles, entre mondialisation et dualisation sociale », op. cit.

C. La division de la langue

Se dresse une autre barrière entre les Européens et les autres Bruxellois : la langue. Bilingue à la base, Bruxelles est, par son foisonnement de nationalités, une ville-région polyglotte dans laquelle l'anglais est devenu, par la force des choses, une *lingua franca*. Ce chamboulement est corrélé à l'élargissement des dix nouveaux États en 2004. L'enjeu de la langue, du multilinguisme au-delà du simple bilinguisme, devient un centre d'intérêt. Partisan du concept de « soft capital »³³, l'écrivain italien Umberto Eco – pour qui la langue de l'Europe est la traduction – invite, plutôt que d'ériger des monuments à la gloire de l'Europe, à privilégier la mise en place d'un institut du multilinguisme, et ce afin de « placer le travail irréductible des traducteurs au cœur du projet européen »³⁴.

Un débat émerge quant à savoir si l'anglais doit être une langue de travail dans les administrations bruxelloises³⁵. Pour Eric Corijn, professeur en études urbaines à la VUB et vice-président du Brussels Studies Institute, la majorité de la population est déjà multilingue, étant donné que 61 % des ménages sont multilingues tandis que seuls 5,5 % des ménages ne parlent que le néerlandais chez eux et 33 % sont exclusivement francophones³⁶. De plus, presque 90 % des Bruxellois disent aujourd'hui avoir une bonne connaissance du français, 30 % de l'anglais et 23 % du néerlandais³⁷. Rudy Janssen, secrétaire général de la centrale CGSP, s'y oppose, opte plutôt pour le cas par cas (à ses yeux, l'arabe serait plus pertinent pour Molenbeek-Saint-Jean, l'espagnol et le portugais pour Saint-Gilles)³⁸. Pour Xavier Leloup (docteur en sociologie à l'UCL), l'un des enjeux pour Bruxelles est « autant celui de la cohabitation

³³ Umberto Eco plaide en effet pour Bruxelles comme « soft capital » plutôt que « hard capital », exhortant en effet à se méfier de la tentation de penser la capitale de l'UE selon le modèle d'une capitale d'État-nation traditionnelle étant donné que l'UE n'a pas vocation à être un État, L. LAMANT, op. cit. p.40.

³⁴ Ibid.

³⁵ Ce qui est déjà le cas, au passage, dans des villes comme Amsterdam ou Luxembourg ville.

³⁶ O. DELAROUZEE, « L'anglais dans l'administration bruxelloise ? », *Bruxelles métropole*, novembre 2016, n°19, p.5.

³⁷ Ibid.

³⁸ Ibid.

entre des populations dont les origines culturelles sont éloignées que celui de la coexistence sur un même territoire de groupes sociaux disposant de niveaux de revenus parfois sans commune mesure »³⁹.

Comme l'indique Olivier Spillman, journaliste de l'AFP, par rapport à la disparition de la langue française dans les institutions européennes, elle « n'est plus une obligation pour les nominations (de fonctionnaires) » au point que « plusieurs commissaires ne le parlent pas et les correspondants de nombreux grands médias ne le comprennent pas »⁴⁰. Malgré tout, dans les faits, cette impression de « disparition progressive » de la langue de Molière dans les institutions reste fort discutable, sachant qu'au moins 80 % des quelques 30 000 fonctionnaires européens parlent le français comme leur première, deuxième ou troisième langue⁴¹.

Et pourtant, on parle de plus en plus « d'hommes et femmes d'affaires européens » et dans un élan d'internationalisation et d'adaptation aux réalités d'un monde économique globalisé et compétitif, l'anglais devient la langue référence au détriment des autres langues, dont le français. Le changement d'approche (le *new public management*⁴²), inhérent aux institutions euro-

³⁹ « Les processus de polarisation et de ségrégation qui la traversent avec, notamment, un renforcement des divisions sociales héritées du passé et un appauvrissement d'une partie de sa population. (...) Les figures de la précarité urbaine sont multiples. Elles concernent le demandeur d'asile en attente de statut, l'ancien artisan indépendant, le jeune faiblement qualifié, le ménage dont le principal soutien vit une situation professionnelle difficile. Toutes renvoient à la place que les individus sont en mesure d'occuper, ou qu'on leur permet d'occuper, dans la société. Chacune ne peut être comprise qu'en tenant compte des transformations structurelles que connaît l'agglomération bruxelloise. (...) L'agglomération est ainsi devenue une petite ville mondiale parmi les plus riches d'Europe, structurée autour d'une économie tertiaire. Mais elle apparaît aussi aujourd'hui comme une ville divisée, ségréguée et polarisée. Car les effets de la métropolisation qui ont accompagné la restructuration de son économie sont multiples et il apparaît clairement que tant les divisions sociales que les inégalités de revenus se recourent et se sont accentuées. En outre, si la profonde transformation de la dynamique économique bruxelloise y a fait croître l'emploi, cette croissance s'est surtout concentrée dans les segments du marché du travail les plus qualifiés », X. LELOUP, « Bruxelles XXI^e siècle : la ville de l'Autre », *La Revue nouvelle*, n° 3, mars 2005, pp. 33-41.

⁴⁰ « Francophonie: le français ne pétille plus autant dans la «Bulle» européenne », *LePoint.fr*, publié le 19 mars 2018, [en ligne :] https://www.lepoint.fr/societe/francophonie-le-francais-ne-petille-plus-autant-dans-la-bulle-europeenne-18-03-2018-2203539_23.php, consulté le 5 décembre 2019.

⁴¹ *Ibid.*

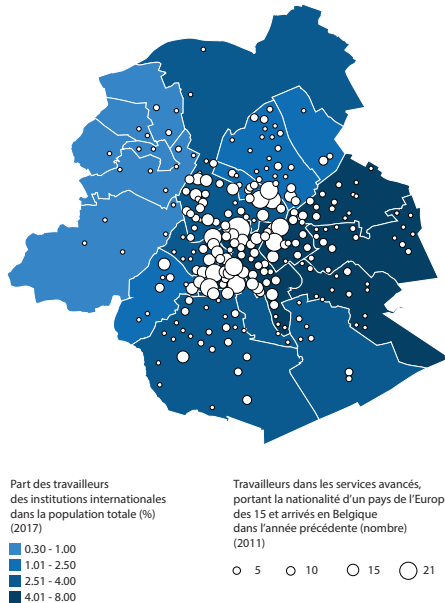
⁴² Approche qui souhaite nier – ou en tout cas minimiser – toute différence de nature entre gestion publique et gestion privée.

péennes à partir des années 2000, a favorisé une gestion des institutions européennes inspirée de celle de l'entreprise privée. Désormais, « politiques, diplomates, lobbyistes, entrepreneurs, tous arborent le même costume standard, un badge autour du cou, et s'engouffrent dans les 85 îlots de bureaux qui constituent la machinerie européenne »⁴³.

En conséquence : le statut, les revenus, la langue et la culture d'entreprise ne semblent pas favoriser les liens entre « Européens » et « Bruxellois ».

D. Des mutations démographiques à la rupture urbanistique

Figure 1 – Répartition des travailleurs des institutions internationales dans la Région de Bruxelles-Capitale⁴⁴



⁴³ I. CHONG, « Bruxelles : Quartier européen, la face et le revers », *The Good Life (En ligne)*, publié le 19 février 2020, [en ligne :] <https://thegoodlife.thegoodhub.com/2020/02/19/bruxelles-quartier-europeen>, consulté le 15 mars 2020.

⁴⁴ C. VANDERMOTTEN, « Bruxelles, entre mondialisation et dualisation sociale », *MO-CBXL.be*, publié le 19 septembre 2018, [en ligne :] <https://mocabxl.be/bruxelles-entre-mondialisation-et-dualisation-sociale>, consulté le 4 décembre 2019.

Le quartier européen, qui était jadis le quartier de la grande bourgeoisie (au XIX^e siècle), s'étend aujourd'hui sur les territoires de trois communes : Bruxelles-ville, Etterbeek et Ixelles⁴⁵. Pour l'anecdote, il était initialement prévu qu'un quartier européen s'implante davantage à l'extérieur de la ville, sur le plateau du Heysel, plutôt qu'au quartier Léopold⁴⁶. En effet, comme l'indique Philippe Van Parijs, « il y avait au Heysel un espace suffisamment vaste, une fois terminée l'Expo de 1958 (...) Mais des bâtiments de l'avenue de la Joyeuse Entrée, face au parc du Cinquantenaire, étaient déjà de service ». Il était prévu qu'ils pourraient ensuite servir pour des ministères de l'État belge⁴⁷, la présence des institutions européennes au quartier Léopold devant être provisoire.

Une implantation du quartier européen dans les pavillons déserts de l'Exposition universelle aurait non seulement donné une plus grande marge de manœuvre architecturale au futur quartier, mais aussi permis de s'inspirer d'autres capitales politiques qui ont préféré bâtir leurs quartiers d'affaires à l'extérieur du centre-ville⁴⁸. Cependant, comme l'indique Alain Hutchinson, responsable des relations entre la Région de Bruxelles et l'UE, Bruxelles a opté pour une autre stratégie, à ses dépens.

À Bruxelles, on a fait tout autre chose : On l'a installé quasiment dans le centre. Et pour ce faire, il a fallu tout dégager, tout démolir, puis reconstruire. Autour, la plupart des quartiers ont été touchés par des autoroutes et des voies de pénétration. L'idée c'était de bétonner la présence européenne à Bruxelles. En soi, ce n'était pas forcément une mauvaise chose. Mais la manière avec laquelle les choses se sont passées est contestable⁴⁹.

⁴⁵ C. VANDERMOTTEN, « Bruxelles, entre mondialisation... », op. cit.

⁴⁶ « La Belgique propose la candidature de Bruxelles, et réfléchit à investir les terrains du plateau du Heysel, au nord de la ville, où doit se tenir, presque au même moment, l'Exposition universelle de 1958 pour laquelle a été bâti l'Atomium, devenu l'emblème international de la ville », L. LAMANT, op.cit., p.104

⁴⁷ Ibid, p.105.

⁴⁸ « C'est ce qui distingue le quartier européen de n'importe quelle autre capitale politique du monde : il s'est érigé à deux pas de la vieille ville, dans un espace très restreint. À Genève, les institutions des Nations Unies ont été construites à l'extérieur de la ville, le long du parc de l'Ariana. À Luxembourg, la Cour de justice de l'UE (CJUE) s'élève sur le plateau du Kirchberg, loin du centre (...) », idem, p.106

⁴⁹ Ibid.

Les institutions commencent donc à s'installer officiellement en 1958 dans le quartier Léopold, bien qu'il faille attendre 1992 pour que les États de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), créée en 1951, confirment officiellement les sièges de la Commission et du Conseil à Bruxelles. Cette incertitude sur ce statut fut lourde de conséquences pour les habitants, empêchant tout développement cohérent dans un contexte de « bruxellisation » d'une ville livrée aux spéculations immobilières⁵⁰. Depuis l'instauration de la Région de Bruxelles-Capitale en 1989, la réflexion sur la présence européenne dans le quartier Léopold peut enfin réellement commencer, l'objectif de la Région étant d'en faire un quartier mixte et dense en y introduisant logements et commerces⁵¹. Mais les gouvernements successifs n'y sont pas parvenus autant qu'ils l'auraient souhaité, coincés entre une Europe qui s'imposait et des décisions qui leur échappaient⁵².

Commissaire du gouvernement bruxellois à l'Europe et aux organisations internationales, Alain Hutchinson considère ainsi qu'« à partir de 1989, les Bruxellois retrouvent le pouvoir, ils commencent à se réapproprier leur territoire, grâce à la naissance de la région »⁵³. Celle-ci permet ainsi de mieux se réapproprier le patrimoine et d'avoir un interlocuteur privilégié avec les institutions européennes en vue de l'aménagement du quartier européen, en harmonie avec celui de Bruxelles lui-même.

Comme tous les anciens quartiers des grandes villes, ceux de Bruxelles n'ont pas échappé à la règle d'une certaine mixité et ce depuis le XIX^e siècle. Elle était cependant en partie de façade : certains îlots étaient ourlés de grands hôtels de maîtres et dans d'autres, plus paupérisés, fleurissaient des ateliers d'artistes. Les deux ont disparu. Avec le nouveau quartier, c'est ainsi toute une vie culturelle riche qui a été perdue, avec ces ateliers d'artistes et des bâtiments à haute valeur architecturale⁵⁴. L'extension permanente des institutions n'a

⁵⁰ I. CHONG, « Bruxelles : Quartier européen, la face et le revers », *op. cit.*

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Ibid.*

⁵³ L. LAMANT, *op. cit.*, p.51

⁵⁴ T. MIGNON, « Check Point: l'Union européenne nous coûte-t-elle si cher ? », RTBF.be, publié le 24 avril 2017, [en ligne :] https://www.rtf.be/info/monde/europe/detail_check-point-l-union-europeenne-nous-coute-t-elle-si-cher?id=9588638, consulté le 26 février 2020.

d'ailleurs jamais suscité une grande adhésion de la population bruxelloise, qui n'a jamais vraiment eu le sentiment d'être impliquée dans des décisions restées fort politiques⁵⁵.

Par conséquent, de nombreuses réactions de riverains se sont succédé depuis l'implantation du quartier européen et se multiplient à travers le temps pour exprimer leur désarroi devant l'aménagement urbain du quartier européen⁵⁶.

*Ici, j'ai l'impression que ce n'est pas vraiment Bruxelles, les bâtiments sont tellement grands ... Tout ça n'est pas très accueillant. Et tout a l'air trop jeune pour Bruxelles ... et en même temps démodé. Chaque bâtiment a sans doute été fait selon la mode de son époque, ça donne un bric-à-brac ...*⁵⁷

*J'ai connu le quartier avant le Parlement. J'ai toujours habité à Ixelles, plus rien n'est pareil. Le quartier était très bien avant, sans la Commission européenne, sans le Parlement européen.*⁵⁸

Paul Magnette (politologue et actuel bourgmestre de Charleroi) va même plus loin. Pour lui, dans le quartier européen, « il n'y a plus de vie, plus d'habitants, c'est fini, il n'y a plus que des lobbies, des ONG, des bureaux d'avocats, c'est un quartier totalement déshumanisé »⁵⁹. Cependant, comme l'indique –

⁵⁵ « L'extension permanente des institutions européennes, dès 1958 et jusqu'à aujourd'hui, n'a jamais suscité l'enthousiasme des Bruxellois (...) Les interventions directes des ministres nationaux et les liens douteux avec les promoteurs immobiliers pendant les années 1970 et 1980 ont créé une méfiance fondamentale envers l'Europe : "ils peuvent tout se permettre !" (...) Bien que l'éviction des habitants par des bureaux ait été en réalité beaucoup moins spectaculaire que dans le quartier nord lors du plan Manhattan, la signification symbolique reste néanmoins suffisamment importante pour une mobilisation active des comités de quartier, pour des visites touristiques alternatives et pour susciter l'intérêt de la sociologie de la pauvreté fortement développée dans les universités belges. », A. CHERBONNIER, « Quelle(s) identité(s) pour Bruxelles ? (2^e partie) », op. cit.

⁵⁶ Des associations de la société civile bruxelloises ont émergé, prônant un « droit à la ville » et une opposition à ceux qu'ils estiment être une dénaturation de Bruxelles. Parmi celles-ci : l'Atelier de Recherche et d'Actions Urbaines (ARAU), l'Inter-Environnement Bruxelles (IEB), la BRAL (Brusselse Raad Voor Leefmilieu), le GAQ (Comité du quartier Nord-Est) ou le Kaputt, voir P. SENELART, P. THYS, « L'installation de l'Union européenne dans la ville de Bruxelles », op. cit.

⁵⁷ M. BAELE et A. CARTON, « Bruxelles : le quartier européen, un quartier sacrifié à l'Europe ? », op. cit.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ L. LAMANT, op. cit., p.20.

à raison – Thierry Demey, s'il est coutume de désigner les institutions européennes comme bouc émissaire de la destruction du centre de Bruxelles, la stratégie de l'État belge d'avoir privilégié un regroupement des institutions européennes autour du rond-point Schuman plutôt que de privilégier un éparpillement des institutions dans la ville est davantage contestable⁶⁰.

L'architecture joue évidemment un rôle important dans la perception. Le style postmoderniste qui caractérise la construction du quartier européen n'a pas aidé les Bruxellois à retrouver un « chez soi » dans ce quartier. En effet, l'implantation des institutions européennes à Bruxelles s'est faite sans un réel plan d'ensemble qui aurait permis de mieux les intégrer dans leur environnement immédiat⁶¹. Pour Ludovic Lamant (auteur de *Bruxelles chantiers : une critique architecturale de l'Europe*), « Il (le quartier européen ndlr) s'y déploie sous une forme moins puissante, encore plus carton-pâte, sans humour ni ambiguïté : une succession de façades flottantes à la pierre triste, parfois rehaussées d'arches, de mini-frontons et d'autres clins d'œil tièdes à l'histoire de l'architecture »⁶².

Comme l'indiquait en 2007 un collectif d'architectes et de critiques, auteurs du livre *Brussels : A Manifesto*, « il n'y a presque aucune différence entre un édifice de l'UE et un siège social d'entreprise ou un quelconque immeuble de bureaux (...) Les valeurs cibles que sont la transparence, la communication, l'efficacité et la stabilité ont dégénéré pour adopter la forme du récit générique de l'architecture d'entreprise »⁶³. À première vue, on ne trouve ni grandeur,

⁶⁰ « S'il faut éviter de faire des institutions européennes le bouc émissaire de la destruction du centre de Bruxelles, leur responsabilité, indirecte et partielle, n'est pas moins indéniable. En posant des exigences fonctionnelles et de sécurité incompatibles avec une bonne intégration au tissu urbain, en se réfugiant derrière la souveraineté de l'État belge en matière d'implantation, en n'adoptant pas une attitude conforme à ses propres orientations politiques sur la revitalisation des centres urbains européens, l'administration européenne a fait preuve d'une totale absence de cohérence et de sens des responsabilités dans ce domaine (...) Le premier coupable reste, en tout état de cause, l'État belge qui a défendu, avec une constance aveugle, le regroupement des institutions européennes autour du rond-point Schuman plutôt que d'opter pour un essaimage à travers la ville, voire une concentration en périphérie sur un site vierge. Sans volonté planificatrice ni perspective à long terme, il a contribué au grignotage progressif d'un périmètre de plus en plus vaste par les investisseurs privés », T. DEMEY, *op.cit.*, p.9.

⁶¹ Bozar Architecture, « A vision for Brussels, imagining the Capital of Europe », *guide du visiteur*, 2007.

⁶² L. LAMANT, *op. cit.*, p.15.

⁶³ P. V. AURELI et al., *Brussels : A Manifesto Towards the Capital of Europe*, Amsterdam : nai010 uitgevers, 2007.

ni beauté, ni arrière-pensée architecturales, « l'UE ne se réfugie pas derrière des bâtiments grandiloquents et préfère faire comme si elle n'avait pas de valeurs à défendre »⁶⁴.

La plupart des Bruxellois sont allergiques au district européen dans sa configuration actuelle, préférant l'éviter en n'y mettant jamais les pieds, bien qu'il se situe à quelques encablures de la Grand-Place et de l'hyper-centre de la capitale⁶⁵. Afin de réintroduire du logement et des commerces pour créer une vie urbaine, le Projet urbain Loi, concours d'urbanisme lancé par la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission européenne et la ville de Bruxelles, a vu le jour en 2008. Le vainqueur du concours, l'architecte français Christian de Portzamparc, a plaidé pour une approche : celle de reculer les bâtiments afin de donner la possibilité de construire en hauteur.

Par ailleurs, si l'Europe paraît fermée à Bruxelles, l'inverse existe aussi, comme le démontre notamment le surnom donné par les Bruxellois à l'édifice du Parlement européen, rebaptisé le « Caprice des Dieux ». Pour Eric Corijn, il est impératif pour Bruxelles de « prendre sa place dans la carte mentale des Européens de telle sorte qu'elle soit pleinement le symbole du projet européen », étant donné qu'une capitale fonctionne en premier lieu dans l'imaginaire collectif, et de mobiliser tous les citoyens bruxellois derrière un grand projet de ville aux racines propres aide à arriver à cette fin⁶⁶.

Toutefois, il est nécessaire de nuancer et de placer les aménagements urbains dans leur contexte historique. En effet, les premiers aménagements s'inscrivent aussi dans la vision urbanistique du xx^e siècle : les tours d'affaires et administratives (comme par exemple la tour des pensions au Botanique), fermées, reflètent la puissance et la rupture plutôt que l'intégration dans le tissu, la perméabilité. On assiste à une hyperspécialisation des fonctions (condensées principalement dans les quartiers d'affaires), qui s'inscrit donc dans un contexte assez global des villes du xx^e siècle qui donnent un sentiment de

⁶⁴ L. LAMANT, op. cit. 2018, p.24.

⁶⁵ *Ibid.*, p.20.

⁶⁶ Si l'on regarde les guides touristiques, ceux-ci invitent à aller visiter la Grand place, la maison Horta, les quartiers d'Ixelles, mais moins les bâtiments européens. Il y a deux « Bruxelles », une qui est aux Bruxellois et aux touristes, et une autre Bruxelles pour les institutions et que les habitants des autres pays appellent Bruxelles sans penser à la ville mais à l'institution (par exemple, les médias français ou italiens quand ils parlent de l'UE, ils disent que « Bruxelles » a pris telle décision, c'est sous-entendu l'UE).

déconnexion avec les habitants. Et il ne faut donc pas s'étonner dans ce cadre que les eurocrates soient considérés principalement comme les aristocrates de la finance européenne.

II. Reconnecter l'Europe avec le citoyen

A. Introduction : différentes visions de l'Europe

Maintenant que nous avons balayé la perception de l'Europe par les Bruxellois, il me paraît important d'ancrer mon propos sur la reconnexion de l'Europe avec le citoyen et l'impact que ces approches ont eu et auront sans doute encore sur la « construction européenne » versus urbanistique.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, il me paraît important d'aborder quelques-unes des principales visions différentes de l'Europe. En effet, il est intéressant de préciser qu'à travers l'Europe et le monde, plusieurs représentations de ce qu'est l'Europe coexistent. Sébastien Maillard, directeur de l'institut Jacques Delors, distingue trois « Europe » qui, plutôt que s'opposer, doivent impérativement se conjuguer ⁶⁷ :

- L'Europe civilisationnelle, influencée par divers apports (pensée classique grecque, le droit romain, le christianisme, l'humanisme et la Raison des Lumières) ⁶⁸.

⁶⁷ Inspiré de la conférence de Sébastien Maillard au Collège St Michel « L'Europe, quelle identité ? », 28 mars 2019.

⁶⁸ « La tentation fréquente, en évoquant cette Europe, revient soit à ignorer (voire nier) une partie de son existence, soit à instrumentaliser politiquement à des fins identitaires au lieu de simplement l'assumer comme une partie de notre histoire qui continue de vivre à travers nous. D'où l'importance de familiariser les jeunes générations avec l'héritage européen commun, notamment à travers des cours d'histoire de l'Europe, ou avec des initiatives comme l'édification d'une Maison de l'Histoire de l'Europe. Car comme le disait si bien Jacques Delors, "on ne tombe pas amoureux du marché commun" », J. L. HANFF, « L'Union européenne, fait à multiples facettes », *Le Taurillon.org*, publié le 6 décembre 2019, [en ligne :] <https://www.taurillon.org/l-union-europeenne-fait-a-multiples-facettes>, consulté le 17 mars 2020.

- L'Europe institutionnelle, représentée par les quelques 30 000 fonctionnaires qui travaillent d'arrache-pied dans les diverses institutions européennes au service de l'Europe⁶⁹.
- L'Europe comme projet commun à co-construire (entre les institutions et surtout les citoyens)⁷⁰.

Vue comme la plus fédératrice, l'Europe civilisationnelle a le mérite d'avoir amplifié l'identité européenne des « eurocrates » et des élites nationales (via l'Erasmus, les études européennes, le commerce international). Cependant, elle ne reste pas moins à l'origine de ruptures et doit encore convaincre une partie de la population.

L'Europe institutionnelle, quant à elle, souffre d'un manque de couverture favorable à la fois médiatique et politique. L'Europe, comme projet, elle, mériterait d'être davantage *bottom-up* en offrant plus de transparence, plus d'ouverture et en mettant sur un même pied d'égalité la Commission et une galaxie d'acteurs qui veulent co-construire l'Europe de demain (*open administration*). Cette co-construction gagnerait non seulement à être effectuée à un niveau micro en impliquant davantage les associations de quartiers et la société civile au sens large dans le processus de décision de l'aménagement du quartier européen (ce qui était peu le cas par le passé), mais aussi dans la mise en place d'activités qui mettent en avant la culture et le débat démocratique.

⁶⁹ « Le fameux « Bruxelles » : c'est l'Europe institutionnelle. Pointé du doigt par les mouvements populistes, ce sont les quelques 30 000 fonctionnaires qui travaillent dans les diverses institutions européennes au service de l'Europe dans son ensemble : ses citoyens, ses États, leur futur. Pour ne pas céder au « *Brussels bashing* » et afin de mieux valoriser le travail de l'Europe dans notre quotidien, il est crucial de mieux informer les citoyens des réalisations faites au niveau de l'Union européenne et surtout d'améliorer la communication des institutions », J. L. HANFF, « L'Union européenne, fait à multiples facettes », *op. cit.*

⁷⁰ « L'Europe c'est aussi un projet commun qui incarne son devenir, une volonté commune à chacun de « faire l'Europe », véritable nécessité au vu des défis sociétaux qui se révèlent (notamment géopolitiques, socio-économiques et climatiques) et qu'il faut anticiper. Car on l'oublie souvent : la construction européenne fut en premier lieu établie comme une réponse audacieuse, pratique et concrète, à l'absence de valeurs humanistes dont notre continent a pu faire les frais au travers des guerres mondiales, des dérives manifestes du fascisme, du national-socialisme et du communisme. C'est l'audace presque « surnaturelle » du pardon et de la réconciliation entre la France et l'Allemagne, qui a été le moteur de l'intégration européenne. Le devenir de l'Europe (de tout temps et encore aujourd'hui) dépend de cette audace, celle d'oser transformer les peurs en espoir partagé », J. L. HANFF, « L'Union européenne, fait à multiples facettes », *op. cit.*

Certaines initiatives, nous allons le voir, souhaitent justement reconnecter le citoyen avec l'Europe via la culture et les arts, mais aussi via plus de participation.

B. Informer le citoyen sur les réalisations européennes

Dans les faits, les retombées de l'Union européenne sont fort positives pour Bruxelles, bien qu'étant en apparence limitées au plan économique⁷¹, et moins aux plans politique et social. L'impact sur le PIB est important et l'effet positif sur le tourisme est non-négligeable. Toujours est-il que lorsque l'on interroge les Bruxellois, on parle surtout de l'Union européenne comme « vitrine » ou comme « vache à lait » ... mais peu d'expressions sont faites sur les liens, l'enrichissement culturel et social que générerait la présence européenne.

Ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors aimait dire « qu'on ne tombait pas amoureux du marché européen » pour insister sur l'importance de la culture pour créer du lien et de l'adhésion autour de l'idée de l'Europe. Créée en 2017, la Maison de l'Histoire de l'Europe, située au cœur de l'écrin verdoyant du Quartier Européen que constitue le Parc Léopold, est une initiative voulant ancrer l'intégration européenne dans l'espace culturel et urbanistique bruxellois. Ceci dit, arrivera-t-elle à long terme à drainer un public venant de l'ensemble des communes bruxelloises (surtout celles éloignées de la bulle européenne) ? L'avenir nous le dira !

Une autre initiative originale serait l'application étendue du projet « Europe@school » (Europe à l'école). Ce matériel pédagogique a été conçu pour offrir aux écoles participant au programme « European Parliament Ambassador School » – un outil expliquant à divers étudiants la démocratie parlementaire européenne et les valeurs de la citoyenneté européenne⁷². Il est fondé sur l'outil « 28 in 1 » et fut développé en 2015 par l'ASBL Ryckvelde pour le Bu-

⁷¹ On évoque près de 120000 emplois directs et indirects liés à la dimension européenne de la ville. *Rapport annuel du Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales*, Bruxelles : Commissariat à l'Europe et aux Organisations, 2018, 72 p.

⁷² « Europe@school – Leçons actives sur l'Union européenne », *Europarl.europa.eu*, [en ligne :] <https://www.europarl.europa.eu/belgium/fr/coin-des-enseignants/europe-school-lecons-actives-sur-l'union-europeenne>, consulté le 7 janvier 2020.

reau du Parlement européen en Belgique⁷³. Après tout, la jeunesse n'incarne-t-elle pas la citoyenneté de demain ?

Figure 2 – Les différents modules du programme « Europe@School »⁷⁴

Module 1	Module 2	Module 3	Module 4
Le saviez-vous ?	À la découverte de l'Union européenne	Renforcez vos compétences démocratiques	Votre voix dans l'Union
Public cible : 14-18 ans	Public cible : 15-18 ans	Public cible : 16-18 ans	Public cible : 17-18 ans

Les journées portes ouvertes des institutions européennes qui ont lieu le 9 mai (ou le premier samedi avant le 9 s'il tombe en semaine) attirent également beaucoup de Bruxellois qui découvrent de plus près les institutions. Elle se combine désormais avec la fête de l'Iris (fête de la Région de Bruxelles-Capitale), permettant un lien fort et symbolique entre Bruxelles la ville-région et Bruxelles la capitale de l'Europe.

Enfin, nous pouvons constater que les médias nationaux (aussi bien en Belgique que dans d'autres pays) parlent peu d'Europe, et davantage en mal qu'en bien. Dès lors, la Fédération Wallonie-Bruxelles pourrait encourager les différents médias (principalement télévisuels) à accorder une émission ou une place plus grande dans les journaux télévisés, et ce dans l'optique de sensibiliser et vulgariser le débat public européen qui est aujourd'hui presque exclusivement couvert par des journaux types Politico ou des chaînes télévisuelles comme Euronews, voire Arte. Les médias sont en effet des instruments clés de la citoyenneté, ce qui est crucial pour une ville comme Bruxelles qui construit sa cohabitation avec l'Europe et les opportunités qui en découlent.

⁷³ « Europe@school – Leçons actives sur l'Union européenne », op. cit.

⁷⁴ Ibid.

C. Donner une plus grande place aux citoyens dans les débats européens

Malgré les apparences, le désir de participation des « expats » à la vie bruxelloise est considérable, comme le révèle une enquête réalisée en 2013⁷⁵. Des initiatives telles que « 1 Bru, 1 vote » se sont d'ailleurs développées pour permettre le droit de vote des étrangers aux élections régionales. En outre, le projet Eurotopie a été pensé (et exposé lors de la Biennale de Venise de 2018) pour imaginer l'émergence d'un forum de discussion où pourraient interagir Européens et Bruxellois, en plein quartier européen⁷⁶.

Une autre initiative qui mérite l'attention : le festival Jubel. Lors de ses précédentes éditions en 2018 et en 2019 (respectivement au parc Léopold et au parc du Cinquanteaire), ce festival de démocratie citoyenne promouvait la rencontre entre d'une part responsables politiques, représentants des institutions européennes et de la société civile européenne et, d'autre part la

⁷⁵ « À l'analyse des réponses obtenues dans cette enquête, force est de constater que plus les années passent, plus les expatriés ont tendance à sortir de leur bulle et à mieux s'intégrer dans la vie bruxelloise. Par exemple, leur volonté de participer à la vie politique est bien plus effective qu'on ne le croit, bien que l'obligation de vote reste un obstacle pour la plupart. On remarque que 44,4% participeront sûrement aux élections régionales alors que 38% pourraient y participer. Petit à petit et contrairement aux clichés, les Belges font progressivement de plus en plus partie de leur cercle d'amis », E. STEFFENS, « Les expatriés mieux intégrés qu'on ne le pense », VRT.be, publié le 8 juillet 2013, [en ligne :] https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2013/07/08/les_expatries_mieuxintegresquonnele-pense-1-1673082, consulté le 18 mars 2020.

⁷⁶ « Le projet Eurotopie abordera de grands défis et enjeux rencontrés par l'Union européenne au travers de l'analyse de son principal ancrage territorial, physique et symbolique à Bruxelles (...) Le pavillon proposera de recréer un espace de discussion, de débat et d'engagement qui semble faire défaut dans le quartier européen (...) Un espace public s'insérera dans le bâtiment du pavillon sous forme d'un amphithéâtre, dont la typologie millénaire est aujourd'hui toujours porteuse de dialogue. Toutefois, à l'image de l'insertion quelquefois douloureuse du quartier européen (...), l'installation de l'amphithéâtre entre en conflit avec la structure spatiale existante du pavillon... », « Eurotopie : Pavillon Belge Biennale de Venise 2018 », WBArchitectures.be, publié le 9 août 2017, [en ligne :] https://www.wbarchitectures.be/fr/actualites/Eurotopie___Pavillon_belge_-_Biennale_de_Venise, consulté le 4 décembre 2020.

population bruxelloise⁷⁷. Malgré les nombreuses initiatives issues des institutions européennes pour renouer le contact avec ses citoyens, Jubel reste convaincu « qu'une approche plus haute en couleur, originale et *bottom-up* est nécessaire pour créer un lien plus fort entre les citoyens européens et leurs élites »⁷⁸. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'esprit évoqué plus haut d'une Europe de projet co-construit avec le citoyen.

Cependant, les deux dernières éditions ont peiné à brasser un public autre que les citoyens européens intéressés. Il faudrait une fréquence supérieure à une édition par an pour créer ce lien entre l'Européen et le Bruxellois. Cette configuration pourrait voir le jour avec la création, au numéro 104 de la Rue d'Arlon, d'un futur espace de dialogue entre les institutions, les ONG et les citoyens, qui se voudrait être un « espace civique au cœur du quartier européen, agencé de manière à engager de réels débats démocratiques »⁷⁹.

Réhabiliter les bureaux vacants au quartier européen (voire des anciens lieux symboliques et désuets) pour développer des cadres de rencontres et de débats semble être une approche privilégiée. C'est notamment le cas de la maison Wiertz qui, située à deux pas du Parlement européen, a été réaménagée pour devenir une maison des citoyens⁸⁰, l'idée de Klaus Welle (secrétaire général du Parlement européen) étant d'aménager une place pour les débats et pour l'art, car « l'idée de l'Europe ne doit pas se limiter à des processus

⁷⁷ « Le citoyen y sera invité à s'exprimer et à échanger des opinions avec des responsables politiques européens ainsi que des représentants des institutions européennes et d'organisations de la société civile. Divers groupes politiques européens y seront aussi représentés », C. BERKENBAUM, « Bruxelles: Jubel, le premier festival européen de démocratie débarque au Cinquantenaire », *LeSoir.be*, publié le 28 août 2019, [en ligne :] <https://www.lesoir.be/244611/article/2019-08-29/bruxelles-jubel-le-premier-festival-europeen-de-democratie-debarque-au>, consulté le 4 décembre 2019.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ « La Régie des bâtiments réhabilite un bâtiment inoccupé depuis plus de 15 ans dans le quartier européen », *RTBF.be*, publié le 12 février 2020, [en ligne :] https://www.rtbef.be/info/belgique/detail_la-regie-des-batiments-rehabilite-un-batiment-inoccupe-depuis-plus-de-15-ans-dans-le-quartier-europeen?id=10430797, consulté le 17 mars 2020.

⁸⁰ « La maison du peintre Wiertz bientôt transformée en une maison des citoyens », *BX1.be*, publié le 4 avril 2019 ; [en ligne :] <https://bx1.be/ixelles/la-maison-du-peintre-wiertz-bientot-transformee-en-une-maison-des-citoyens>, consulté le 17 mars 2020

législatifs »⁸¹. Un petit pas certes, sachant tout l'espace disponible dans le quartier européen, mais encourageant si l'Europe souhaite se démocratiser en créant des liens avec la société civile bruxelloise.

D. Développer les espaces de rencontre

A l'échelle du quartier européen, permettre aux riverains de pouvoir s'approprier les espaces européens ainsi que de co-construire le quartier avec les membres des institutions européennes est une nécessité pour le Bruxelles de demain. En effet, selon Klaus Welle, « l'Europe ne peut se contenter d'un district qui se limite à des bureaux »⁸².

Dans ce cadre et afin d'améliorer l'image du Quartier européen, le Fonds Quartier Européen a initié en 2009 un projet « visant à valoriser le patrimoine existant et à concevoir des interventions artistiques nouvelles »⁸³. Un vaste podium de bois brut et coloré a ainsi été érigé au Parc Léopold en vue de devenir un lieu de rencontre, de lecture, de débat et de détente⁸⁴. L'« European Theater » a servi pour divers événements, faisant du Parc Léopold un peu plus qu'un simple lieu de passage en créant du lien et de la convivialité en plein cœur du quartier européen.

Durant l'été 2019, le projet « Brussels Meets Europe » a eu lieu dans ce Parc, proposant des jeux venant de toute l'Europe aux passants, et mettant l'« European Theater » à disposition pour diffuser des films en plein air. Cette initiative, fruit d'un partenariat public-privé entre eQuama⁸⁵, la Maison de l'Histoire de l'Europe et la Région bruxelloise, a permis la réhabilitation de lieux symboliques du quartier Léopold, comme l'entrée de l'ancien zoo Léopold qui s'est

⁸¹ L. LAMANT, *op. cit.*, p.150.

⁸² *Ibid.*, p.144

⁸³ « Axes de travail et réalisation », *FondsQuartierEuropéen.eu*, [en ligne :] <http://www.fondsquartiereuropeen.eu/axes.html>, consulté le 10 février 2020.

⁸⁴ « Du neuf au Parc Léopold ! », *RTBF.be*, publié le 14 juin 2018, [en ligne :] https://www.rtf.be/vivacite/emissions/detail_bruxelles-matin/accueil/article_du-neuf-au-parc-leopold?id=9944993&programId=6116, consulté le 16 mars 2020.

⁸⁵ L'association eQuama (European Quarter Area Management Association) a pour vocation de créer des activités au quartier européen œuvrant à sa transformation en un lieu plus mixte, fréquenté et apprécié de tous. Parmi leurs projets phares : European Theater, European Canteen (mobiliers mis à disposition des habitants du quartier européen avec tables et barbecues intégrés sur demande (en fonction de l'autorisation de la Ville de Bruxelles).

transformé en kiosque durant l'été. La diffusion de films en plein air, exclusivement des réalisations venant de différents pays européens, a connu un franc succès, remplissant à chaque séance les quatre-vingts places de l'« European Theater » ainsi que la pelouse limitrophe à l'estrade, et ce alors que le format consistait au visionnage d'un film « ambiance salon » derrière un écran de taille plus modeste que ceux d'un cinéma en plein air.

L'objectif, avant de drainer du monde, était de favoriser la convivialité et la réanimation du quartier Léopold via des animations servant en premier lieu aux habitants des alentours. Cette initiative est un exemple parmi d'autres de l'usage de la culture comme vecteur de lien favorisant le rapprochement des habitants. Toutefois, Brussels Meets Europe reste un projet saisonnier, ce qui invite à réfléchir à d'autres suggestions réalisables afin de dépasser les distances entre Européens et Bruxellois et recréer du lien en formant un « nous ».

Voici donc quelques pistes permettant la reliance entre les travailleurs européens et les citoyens bruxellois :

- Développement d'espaces de co-working européens un peu partout dans Bruxelles où des organisations européennes et plus locales pourraient interagir

Les avantages de tels espaces sont doubles. D'un côté, cela permettrait à des associations à dimension européenne d'acquérir une légitimité en côtoyant des organisations de la société civile bruxelloise, tandis que pour celles-ci, pouvoir s'appuyer sur des associations européennes leur permettrait d'avoir accès à toute une information et une expertise (notamment la possibilité de bénéficier d'aides européennes).

Le développement de ces espaces permettrait aussi d'optimiser l'occupation des bureaux à Bruxelles, ce qui réduirait non seulement les loyers pour des associations, mais rendrait également possible la libération d'espace pour la construction de logements. Enfin, permettre à des associations de partager une superficie peut développer des synergies qui sont bénéfiques pour celles-ci et autoriser l'émergence de coalitions de causes dont le plaidoyer peut être effectué au sein de différents niveaux de pouvoirs existant en Belgique.

- Fonder un partenariat type « Erasmus » entre écoles européennes et bruxelloises

Bruxelles regorge d'écoles internationales, parmi lesquelles quatre écoles européennes, implantées à Uccle, Ixelles, Woluwe-Saint-Lambert et Laeken. Une cinquième verra le jour à Evere. Tout en étant un lieu pédagogique essen-

tiel, l'école est aussi un lieu d'apprentissage à la citoyenneté et à l'engagement sociétal. L'idée d'un tel partenariat est de faire cohabiter des publics qui ne se connaissent pas (souvent, ils ne se rencontrent qu'à l'université ou à la haute école, si les élèves de l'école européenne décident de rester en Belgique plutôt que de partir à l'étranger).

Ce programme permet à chacun de s'enrichir : les élèves d'écoles bruxelloises ayant une opportunité de découvrir et/ou pratiquer d'autres langues tandis que les élèves d'écoles européennes peuvent se familiariser davantage avec les réalités bruxelloises (et éventuellement pratiquer le néerlandais, langue clé dans l'optique d'avoir accès à certains emplois à Bruxelles et qui n'est qu'au mieux une troisième langue dans le système propre aux écoles européennes).

- Développer des fêtes des voisins Bruxelles-Europe (aussi bien dans le quartier européen que dans les communes bruxelloises)

Les fêtes des voisins sont des lieux de haute convivialité. Impliquer davantage les travailleurs européens dans ces initiatives permettrait de créer du lien et des échanges entre les Bruxellois et les Européens. De plus, ce serait une occasion d'assumer la réalité interculturelle de Bruxelles, renforcée par la dimension européenne de notre capitale.

Il existe déjà certaines initiatives comme celles développées par le GAQ⁸⁶ (comité du quartier européen de la ville de Bruxelles) et parmi elles, le « Rond-Point Schuman Lights Up »⁸⁷, la semaine européenne du sport⁸⁸ ou la désormais annuelle fête du pain qui a lieu le jour des portes ouvertes des institutions européennes (et met ainsi en valeur un produit basique qui existe dans toute l'Europe). Mais il est nécessaire d'aller plus loin afin d'ancrer les activités dans tous les quartiers de Bruxelles ce que permet la fête des voisins.

- Inviter chaque fonctionnaire européen à créer un projet de *reliance* avec Bruxelles

⁸⁶ Fondée en 1982, elle a pour objectif de « veiller à une évolution harmonieuse du Quartier, de favoriser la rencontre entre ses habitants, d'y promouvoir la qualité de la vie, la protection du patrimoine et l'animation culturelle ». « Votre Comité de Quartier ! », GAQ.be, [en ligne :] <https://www.gaq.be/gaq-votre-comite-du-quartier>, consulté le 24 mars 2020.

⁸⁷ Cet événement a eu lieu du 29 novembre au 4 décembre 2019. Chaque soir, un événement (culturel, musical ou gastronomique) avait lieu dans un chapiteau dressé au Rond-Point Schuman. « Rond-point Schuman LIGHTS UP 2019 », GAQ.be, [en ligne :] <https://www.gaq.be/2019/11/rond-point-schuman-lights-up-2019>, consulté le 24 mars 2020.

⁸⁸ Qui a eu lieu du 22 au 28 septembre 2019 sur le rond-point Schuman.

L'objectif de cette initiative est de permettre aux fonctionnaires des institutions européennes de s'approprier la ville à travers des actions associatives qui créent du lien. Ceci serait à la fois bénéfique pour les associations bruxelloises et les usagers qui pourront déconstruire l'image qu'ils auraient des fonctionnaires européens, mais aussi pour les institutions européennes qui pourront cohabiter avec la ville, en sortant de la « bulle européenne » qui s'est construite avec le temps autour du quartier européen.

- Planter des logements sociaux dans le quartier européen

Encourager la mise en place de logements sociaux pourrait avoir comme fin de créer une mixité sociale en permettant à un public plus modeste de cohabiter avec un public plus aisé. Cela dit, d'autres alternatives peuvent permettre la présence d'un public aux revenus plus modestes dans le quartier européen, comme par exemple les agences immobilières sociales dont le but est de « permettre à des personnes à revenus modestes d'accéder à des logements de qualité à des loyers abordables »⁸⁹. Ainsi, Un propriétaire confie sa maison ou son appartement à une AIS, celle-ci prend en charge la gestion locative et se porte garante qu'il reçoive effectivement son loyer et en échange, le propriétaire accepte de louer son bien en-dessous des prix du marché⁹⁰.

- Favoriser l'implantation d'« accorderies »

Développées au Québec au début des années 2000 et aujourd'hui bien implantées en France, les accorderies sont une initiative intéressante qui favorise le lien social au travers de services rendus mutuellement. Elles permettent une mixité de genre, sociale, intergénérationnelle et culturelle à partir de services rendus⁹¹. Par exemple, une personne peut offrir une heure de cours de français et en échange, recevoir d'un autre accordeur une heure de baby-sitting. L'accorderie se distingue des services d'aides locaux (SEL) et réseaux

⁸⁹ « Services et garanties », Fedais.be, [en ligne :] <https://www.fedais.be/services-et-garanties-des-ais>.

⁹⁰ C. BRANDELEER, « Petit guide pratique d'initiatives locales et alternatives (Partie 2) », CentreAvec.be, publié le 16 juin 2015, [en ligne :] https://www.centreavec.be/publication/petit-guide-pratique-d-initiatives-locales-et-alternatives-2/#_ftn8, consulté le 24 mars 2020.

⁹¹ Une Accorderie vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en renforçant les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents. « Qu'est-ce qu'une accorderie ? », Accorderie.fr, [en ligne :] <http://www.accorderie.fr/quest-ce-quune-accorderie>, consulté le 24 mars 2020

d'échange réciproque de savoir (RERS)⁹² par la présence d'un local, la coordination par un permanent et la monnaie d'échange comme le montre le tableau ci-dessous.

Figure 3 – Tableau comparatif entre les Accorderies, les SEL et les RERS⁹³

	Accorderies	SEL (Service d'Echanges Locaux)	Troc'savoirs ou RERS (Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs)
Fonction	Réseau dématérialisé qui permet d'échanger des savoirs et qui existe grâce à un salarié (qui intervient dès le début de l'activité) et un local	Réseau dématérialisé qui permet aux « selistes » d'échanger des services et des biens (ex. 1h = 300 g de riz)	Réseau dématérialisé qui permet d'échanger des savoirs
Monnaie d'échange	Le temps : 1h = 1h	Monnaie créée selon les besoins de chacun	Pas de valeur de mesure

En plus d'être un échange de savoir-faire, l'Accorderie a une finalité sociale forte et favorise le lien et le vivre-ensemble en s'appuyant sur ce qui anime le plus chaque citoyen. À ce jour, la seule et unique Accorderie présente dans le territoire belge se trouve à Mons⁹⁴ ... Pour être bientôt à Bruxelles ?

⁹² Les SEL et RERS sont des initiatives intéressantes déjà existantes et Belgique et qui devraient aussi être favorisées.

⁹³ Tableau effectué sur base des explications trouvées dans « Foire aux questions : Quelle est la différence entre le SEL, le Troc'savoir et l'Accorderie », Accorderie des Lones (siteweb), [en ligne :] <http://www.accorderie-des-lones.fr/index.php/une-accorderie-kesako/foire-aux-questions#quelle-est-la-difference-entre-le-sel-troc-savoirs-et-l-accorderie>, consulté le 23 mars.

⁹⁴ C. GERBINET, « Mons accueille la première Accorderie belge : lutter contre la précarité tout en créant du lien social », RTBF.be, publié le 1^{er} mars 2017, [en ligne :] https://www.rtbf.be/info/societe/onpdp/detail_mons-accueille-la-premiere-accorderie-belge-lutter-contre-la-precarite-tout-en-creant-du-lien-social?id=9541730, consulté le 24 mars 2020.

- L'agriculture urbaine sur les toits du quartier européen avec donc la fréquentation qui en découlerait

Certaines des formes de l'agriculture urbaine, comme le potager collectif par exemple, ont des avantages multiples, parmi lesquels « le partage de savoirs entre expérimentés et débutants, échange de semences et de légumes, convivialité autour du travail manuel en plein-air, plaisir du travail de la terre »⁹⁵. Cette idée, une fois appliquée, permettrait de donner plus de verdure à un quartier grisonnant, ainsi que de faire bénéficier une agriculture plus localisée à un public large. Une manière de favoriser la pratique des circuits courts, prônée notamment par la commission européenne⁹⁶.

- Créer des « halles des saveurs européennes » pour mettre en avant la gastronomie européenne

Les food markets sont une tendance qui émerge à travers le monde pour valoriser la gastronomie locale et mondiale⁹⁷. Ainsi, le Wolf a vu le jour fin novembre au centre de Bruxelles (Rue du Fossé aux Loups 50, au siège de l'ancienne Caisse d'Épargne). En permettant un « hall des saveurs européennes », la gastronomie européenne (et belge) pourrait non seulement être mise en avant, mais ce lieu pourrait permettre (à l'instar d'une initiative comme Brussels Meets Europe) de créer des ponts via la culture (culinaire), et ce de manière plus durable qu'une saison. Cette initiative est également une manière de faire revivre un lieu architectural d'un quartier. L'association eQuama (mentionnée plus haut) a ainsi mis en place l'« European canteen

⁹⁵ C. BRANDELEER, « Petit guide pratique d'initiatives locales et alternatives », CentreAvec.be, publié le 6 octobre 2014, [en ligne :] <https://www.centreavec.be/publication/petit-guide-pratique-d-initiatives-locales-et-alternatives-3>, consulté le 24 mars 2020.

⁹⁶ La politique agricole commune et la politique européenne de développement rural soutiennent directement et explicitement les circuits courts ; près de 800 millions d'euros ont été affectés dans la programmation 2014 – 2020 pour le soutien d'action de coopération et de promotion dans ce domaine. « Les circuits courts se développent en France grâce aux fonds européens ! #DecodeursUE », EC.Europa.Eu, publié le 12 février 2018, [en ligne :] https://ec.europa.eu/france/news/20170412_decodeursue_circuits-courts_fr, consulté le 20 mars 2020.

⁹⁷ C'est le cas par exemple du Foodhallen d'Amsterdam, du Toverhallerne de Copenhague, du marché Raspail à Paris, du Mercado da Ribeira à Lisbonne ou encore du Great Market Hall de Budapest, A. THOMPSON, « 9 Awesome Food Markets in Europe », Blog.eurail.com, publié le 3 juillet 2017, [en ligne :] <https://blog.eurail.com/9-awesome-food-markets-europe>, consulté le 23 mars 2020.

market »⁹⁸ à la Place Jean Rey. Cet évènement, s'il permet de redynamiser le quartier via des barbecues et autres activités, reste malgré tout saisonnier ayant lieu lors de la période estivale.

- Une zinneke parade qui travaillerait avec les fonctionnaires européens

Devenue le symbole d'une Bruxelles cosmopolite, bariolée et faite d'un véritable brassage des cultures, la Zinneke Parade résulte de l'association de différents partenaires, prêts à tout(ou presque) pour parader dans les rues de la ville⁹⁹. Elle est « la fête des écoles, des ateliers, des maisons de jeunes, des centres d'expression et de créativité, des centres culturels, des groupes amateurs, des sociétés folkloriques et des centaines d'associations au sein desquelles les habitants pratiquent les formes les plus diverses de création artistique et cherchent l'expression commune de leur vivre ensemble »¹⁰⁰.

La Zinneke Parade a brillamment réussi à mettre en avant une certaine fierté bruxelloise à travers son identité culturelle. Fait intéressant, sa création date de 2000, année où Bruxelles a été désignée ... Capitale européenne de la culture. L'Europe fait désormais partie de l'identité de notre capitale et pouvoir accorder une place à la diversité culturelle européenne dans cet évènement peut être une belle manière d'inclure l'Europe à Bruxelles plutôt que de faire cohabiter les deux.

- Donner à l'anglais un statut de langue officielle à Bruxelles voire en Belgique (en lui accordant le statut de quatrième langue officielle aux côtés du français, du néerlandais et de l'allemand)

Il s'agit d'une idée notamment défendue par Sven Gatz (Open VLD), Pascal Smet (sp.a) ou Philippe Van Parijs. Elle permet de prendre en compte deux réalités : le déclin du bilinguisme et la connaissance accrue de l'anglais auprès de la jeunesse néerlandophone et francophone, qui dialogue de plus en plus dans la langue de Shakespeare. Pour l'anecdote, l'anglais est même devenu, par la force des choses, la langue officielle ... dans le vestiaire des diables rouges ! Ceci dit, permettre à l'anglais d'être la quatrième langue officielle

⁹⁸ V. LEPOUTRE, « L'European Canteen Market sur la Place Jean Rey ! », Brussels-Life.be, publié le 20 avril 2017, [en ligne :] <https://www.brusselslife.be/fr/article/le-marche-du-mercredi-apres-midi-de-la-place-jean-rey-devient-permanent>, consulté le 10 avril 2020.

⁹⁹ P. GERARD, « La Zinneke Parade, une expérience interculturelle », CentreAvec.be, publiée le 12 août 2010, [en ligne :] <https://www.centreavec.be/publication/la-zinneke-parade-une-experience-interculturelle>, consulté le 17 mars 2020.

¹⁰⁰ Extrait de la présentation des concepts de la Zinneke 2004 sur le site : <http://2004.zinneke.org/concept03.php>.

ouvrirait également la possibilité à d'autres langues d'avoir ce statut (pourquoi pas l'espagnol, le portugais, le turc, l'italien ou l'arabe ?). Long débat en perspective, mais nécessaire pour penser le Bruxelles (et la Belgique) de demain.

- Disperser le quartier européen dans toute la ville

Idée défendue par Henri Simons, ancien échevin de l'urbanisme à la ville de Bruxelles, qui a réussi à implanter la quatrième école européenne à Laeken (la cinquième étant prévue à Evere, dans les anciens bureaux de l'OTAN)¹⁰¹. Cette idée, bien que peu réaliste à court terme, permettrait de sortir de l'entre-soi européen et de mettre un terme à la promiscuité entre les lobbyistes d'un côté, et les fonctionnaires et eurodéputés de l'autre¹⁰².

Conclusion : et si l'on « bruxellisait » l'Union européenne ?

En 2001, le premier ministre de l'époque, Guy Verhofstadt, et le président de la Commission de l'époque avaient organisé un colloque sur Bruxelles en tant que Capitale de l'Europe, qui traitait des thèmes évoqués dans cette analyse et avançait des conclusions¹⁰³.

- La capitale européenne doit être une « soft capital »¹⁰⁴, autrement dit, la stabilité accrue des institutions européennes à Bruxelles ne doit pas impliquer une concentration des fonctions de décision uniquement à Bruxelles.
- La diversité est le principal atout et la richesse du projet européen, et Bruxelles devrait être le lieu où les liens et les connexions entre les différentes formes de connaissances, cultures, langues, minorités et religions sont organisées et encouragées.

¹⁰¹ « Les sièges des institutions peuvent rester là où ils sont, autour du rond-point Schuman. Mais leurs administrations doivent essaimer dans la région (...) Il faut vraiment pousser vers le nord de la région pour corriger les déséquilibres de notre territoire. On pourrait y parvenir en discutant avec l'Europe. Cela me paraît bien plus important que de mettre au point je ne sais quel bâtiment emblématique pour l'UE. », L. LAMANT, op. cit. p.180.

¹⁰² *Ibid.*, p.180.

¹⁰³ Traduites de l'anglais, *Brussels, Capital of Europe*, Bruxelles : Commission Européenne, octobre 2001, [en ligne :] http://www.fondsquartiereuropeen.eu/Brussels%20capital%20of%20europe_final_report.pdf, consulté le 23 mars 2020.

¹⁰⁴ Pour reprendre l'expression d'Umberto Eco vue plus haut dans notre analyse (voir chapitre 1. point C.).

- La mise en réseau est le principe unificateur de la diversité européenne et Bruxelles devrait agir comme l'un des « serveurs » qui articule cette diversité sur une base horizontale plutôt que hiérarchique.
- L'identité européenne est plurielle. Ainsi, une identité commune construite artificiellement serait contre-productive et appauvrirait la richesse existante. Bruxelles et la Belgique sont de bons exemples de tolérance et de coexistence entre de multiples identités.
- La communication sur l'Europe doit être améliorée en trouvant des moyens plus attractifs et éloquents de représenter – visuellement et physiquement – le projet européen à Bruxelles et en Europe.
- L'opposition entre les composantes molles (culturelles) et dures (physiques) d'une capitale européenne est fautive. Les deux aspects sont présents et devraient être cohérents dans toute manifestation.
- L'expérience passée des institutions européennes à Bruxelles n'est pas un exemple de bonne pratique.

Près de vingt ans plus tard, nous avons pu voir que cette prise de conscience a débouché sur des progrès, que nous avons pu parcourir dans l'analyse. Toujours est-il que, bien entendu, des formes nouvelles de *reliance* doivent absolument être étudiées et appliquées afin de faire du quartier européen (et de Bruxelles en général) une ville plus humanisée.

Pour synthétiser, Bruxelles gagnerait à s'euro-péaniser davantage, tandis que l'Union européenne gagnerait à se « bruxelliser ». Dans ce double mouvement, le développement de rencontres et d'échanges, la mise en place d'un cadre de vie plus convivial ainsi que la cohabitation des cultures bruxelloises et européennes peuvent être des pistes qui favoriseront le sentiment d'appartenance des « expats » à Bruxelles ; des Bruxellois à l'Europe, y compris institutionnelle.

Pour ce faire, Bruxelles doit devenir une ville reliaante au sens propre du terme, dans laquelle les liens entre habitants d'un même quartier et d'une même ville sont renforcés. Car comme l'indique Antoine de Borman (auparavant directeur du CEPESS et qui a effectué un travail remarquable autour du concept de villes reliaantes), « les liens de solidarité et d'échange entre les habitants d'un même quartier ne naissent spontanément que si plusieurs conditions sont réunies : la capacité d'identifier où résident les différents habitants (ce qui est rendu plus difficile dans les grands ensembles de logements) ;

la capacité de multiplier les moments de rencontre au travers de lieux susceptibles d'accueillir les différents habitants, comme des jardins et espaces verts, mais également au travers d'animations de rue ou de quartier »¹⁰⁵.

Il est nécessaire, y compris dans notre propre imaginaire, d'inclure la réalité européenne qui fait partie de l'histoire de notre ville et dont découle une multiculturalité qui fait l'attractivité de Bruxelles. La citation suivante (traduite de l'anglais), pourrait être utile pour résumer une observation fréquente sur les similitudes de la situation européenne et belge (et bruxelloise) :

*Bruxelles est un endroit où des hommes et des femmes multilingues hautement sophistiqués venant d'horizons les plus divers – un technocrate français, un ancien gouverneur de Hong Kong, un ancien étudiant opposé à Franco essaient de concilier les intérêts nationaux et les façons de penser nationales avec la poursuite d'intérêts plus larges et communs. C'est aussi la capitale d'un pays qui s'est presque défait dans le conflit entre ses parties francophones et flamandes (c'est-à-dire néerlandophones), la Wallonie et la Flandre.... Au lancement du « grand débat » sur l'avenir de l'Union européenne, le président Prodi a déclaré que la Belgique pourrait être considérée comme un modèle pour l'Europe.*¹⁰⁶

L'enjeu est donc celui de l'interculturalité, en misant sur toutes les facettes de notre capitale, y compris sa dimension européenne. Pour ce faire, divers enjeux se rejoignent : l'urbanisme, l'accès au logement, le déficit démocratique, la question des égalités sociales et du vivre-ensemble au sens large. Ce vivre-ensemble va même plus loin, se muant en « faire-ensemble ». Et ici, la société civile et la mise en place de partenariats publics-privés peuvent permettre

¹⁰⁵ A. DE BORMAN, « Des villes plus humaines, une priorité pour l'action publique », CentreAvec.be, août 2019, [en ligne :] <https://www.centreavec.be/publication/des-villes-plus-humaines-une-priorite-pour-laction-publique>.

¹⁰⁶ « Brussels is a place where highly sophisticated, multilingual men and women from the most diverse backgrounds – a French technocrat, a former governor of Hong Kong, a one-time student opponent of Franco try to reconcile national interests and national ways of thinking with the pursuit of larger, common interests. It is also the capital of a country that has almost fallen apart in the conflict between its French-speaking and Flemish (i.e., Dutch) speaking parts, Wallonia and Flanders... Launching the "great debate" on the future of the European Union, President Prodi said that Belgium might be considered as a model for Europe. Indeed ». T. G. ASH, *The European Orchestra*, New York : Review of Books, 31 mai 2001.

non seulement de créer une union à Bruxelles, mais aussi *a fortiori* d'être une preuve à travers l'Europe qu'il est possible de vivre unis dans la diversité. En soi, Bruxelles et l'Europe n'ont-elles pas en commun le fait d'être zinneke ?

**

Passionné par les questions liées à l'interculturalité et à l'Europe, Jean-Louis Hanff est titulaire d'un master en relations internationales ainsi que d'un master en administration publique. Il est animateur et chercheur au sein du CPCP.

Bibliographie

- AURELI P. V. et al., *Brussels : A Manifesto Towards the Capital of Europe*, Amsterdam, nai010 uitgevers, 2007.
- AVISSAR I., « Fade to Gray, Accattone », n°5, mars 2018, p.64-67.
- « Axes de travail et réalisation », *FondsQuartierEuropéen.eu*, [en ligne :] <http://www.fondsquartiereuropeen.eu/axes.html>, consulté le 10 février 2020.
- BAELE M. et CARTON A., « Bruxelles: le quartier européen, un quartier sacrifié à l'Europe ? », *RTBF.be*, publié le 21 septembre 2019, [en ligne :] https://www.rtbf.be/info/monde/detail_bruelles-le-quartier-europeen-un-quartier-sacrifie-a-l-europe?id=10317469, consulté le 4 décembre 2019.
- BERKENBAUM C., « Bruxelles: Jubel, le premier festival européen de démocratie débarque au Cinquantenaire », *LeSoir.be*, publié le 28 août 2019, [en ligne :] <https://www.lesoir.be/244611/article/2019-08-29/bruxelles-jubel-le-premier-festival-europeen-de-democratie-de-barque-au>, consulté le 4 décembre 2019.
- Bozar Architecture, « A vision for Brussels, imagining the Capital of Europe », *guide du visiteur*, 2007.
- BRABANT F., « La « bulle européenne » s'étonne du laxisme belge », *LaLibre.be*, publié le 24 novembre 2015, [en ligne :] <https://www.lalibre.be/belgique/la-bulle-europeenne-s-etonne-du-laxisme-belge-56536f7f3570ca6ff920a221>, consulté le 29 novembre 2019.
- BRANDELEER C., « Petit guide pratique d'initiatives locales et alternatives », *CentreAvec.be*, publié le 6 octobre 2014, [en ligne :] <https://www.centreavec.be/publication/petit-guide-pratique-d-initiatives-locales-et-alternatives-3>, consulté le 24 mars 2020.
- BRANDELEER C., « Petit guide pratique d'initiatives locales et alternatives (Partie 2) », *CentreAvec.be*, publié le 16 juin 2015, [en ligne :] https://www.centreavec.be/publication/petit-guide-pratique-d-initiatives-locales-et-alternatives-2/#_ftn8, consulté le 24 mars 2020.

- Brussels, Capital of Europe, Bruxelles : Commission Européenne, publié en octobre 2001, [en ligne :] http://www.fondsqartiereuropeen.eu/Brussels%20capital%20of%20europe_final_report.pdf, consulté le 23 mars 2020.
- CHERBONNIER A., « Quelle(s) identité(s) pour Bruxelles ? (2^e partie) », Question Santé.org, publié en janvier 2009, [en ligne :] <https://questionsante.org/nos-publications-periodiques/bruxelles-sante/anciens-numeros/123-anciens-numeros-de-bruxelles-sante/bs-53/365-quelle-s-identite-s-pour-bruxelles-2eme-partie>, consulté le 16 mars 2020.
- CHONG I., « Bruxelles : Quartier européen, la face et le revers », The Good Life (En ligne), publié le 19 février 2020, [en ligne :] <https://thegoodlife.thegoodhub.com/2020/02/19/bruxelles-quartier-europeen>, consulté le 15 mars 2020.
- DE BORMAN A., « Des villes plus humaines, une priorité pour l'action publique », CentreAvec.be, août 2019, [en ligne :] <https://www.centreavec.be/publication/des-villes-plus-humaines-une-priorite-pour-laction-publique>.
- DELAROUZÉE O., « L'anglais dans l'administration bruxelloise ? », Bruxelles métropole, n°19, novembre 2016, p.5.
- DEMEY T., *Bruxelles, capitale de l'Europe*, Bruxelles : Badaeux, 2007, 499 p.
- « Du neuf au Parc Léopold ! », RTBF.be, publié le 14 juin 2018, [en ligne :] https://www.rtbf.be/vivacite/emissions/detail_bruxelles-matin/accueil/article_du-neuf-au-parc-leopold?id=9944993&programId=6116, consulté le 16 mars 2020.
- ESCALONA F., « Rompre avec l'UE pour refonder une Europe solidaire », Mediapart.fr, publié le 18 avril 2019, [en ligne :] <https://blogs.mediapart.fr/edition/2019-les-europeens-aux-urnes/article/180419/rompre-avec-l-ue-pour-refonder-une-europe-solidaire>, consulté le 4 décembre 2019.
- « Europe@school – Leçons actives sur l'Union européenne », Europarl. Europa.eu, [en ligne :] <https://www.europarl.europa.eu/belgium/fr/coin-des-enseignants/europe-school-leçons-actives-sur-l'union-européenne>, consulté le 7 janvier 2020.

- « Eurotopie : Pavillon Belge-Biennale de Venise 2018 », WBArchitectures.be, publié le 9 août 2017, [en ligne :] https://www.wbarchitectures.be/fr/actualites/Eurotopie___Pavillon_belge_-_Biennale_de_Venise_2018/588, consulté le 4 décembre 2020.
- « Francophonie: le français ne pétille plus autant dans la «Bulle» européenne », LePoint.fr, 19 mars 2018, [en ligne :] https://www.lepoint.fr/societe/francophonie-le-francais-ne-petille-plus-autant-dans-la-bulle-europeenne-18-03-2018-2203539_23.php, consulté le 5 décembre 2019.
- GARTON ASH T., *The European Orchestra*, New York : Review of Books, 31 mai 2001.
- GERARD P., « La Zinneke Parade, une expérience interculturelle », CentreAvec.be, publiée le 12 août 2010, [en ligne :] <https://www.centreavec.be/publication/la-zinneke-parade-une-experience-interculturelle>, consulté le 17 mars 2020.
- GERBINET C., « Mons accueille la première Accorderie belge : lutter contre la précarité tout en créant du lien social », publié le 1^{er} mars 2017, [en ligne:] https://www.rtb.be/info/societe/onpdp/detail_mons-accueille-la-premiere-accorderie-belge-lutter-contre-la-precarite-tout-en-creant-du-lien-social?id=9541730, consulté le 24 mars 2020.
- KARAGOZ A., *L'Europe à Bruxelles, une ville à deux vitesses ?*, Bruxelles : CPCP, juillet 2009, [en ligne :] http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2019/06/europe_bxl_2.pdf.
- LAMANT L., *Bruxelles chantiers : Une critique architecturale de l'Europe*, Montréal : Lux (éd.), 2018, 247 p.
- LELOUP X., « Bruxelles XXI^e siècle : la ville de l'Autre », *La Revue nouvelle*, n° 3, mars 2005, pp. 33-41.
- LEPOUTRE V., « L'European Canteen Market sur la Place Jean Rey ! », BrusselsLife.be, publié le 20 avril 2017, [en ligne :] <https://www.brusselslife.be/fr/article/le-marche-du-mercredi-apres-midi-de-la-place-jean-rey-devient-permanent>, consulté le 10 avril 2020.

- « La maison du peintre Wiertz bientôt transformée en une maison des citoyens », BX1.be, publié le 4 avril 2019, [en ligne :] <https://bx1.be/ixelles/la-maison-du-peintre-wiertz-bientot-transformee-en-une-maison-des-citoyens>, consulté le 17 mars 2020.
- « La Régie des bâtiments réhabilite un bâtiment inoccupé depuis plus de 15 ans dans le quartier européen », RTBF.be, publié le 12 février 2020, [en ligne :] https://www.rtb.be/info/belgique/detail_la-regie-des-batiments-rehabilite-un-batiment-inoccupe-depuis-plus-de-15-ans-dans-le-quartier-europeen?id=10430797, consulté le 17 mars 2020.
- « Les circuits courts se développent en France grâce aux fonds européens ! #DecodeursUE », EC.Europa.Eu, publié le 12 février 2018, [en ligne :] https://ec.europa.eu/france/news/20170412_decodeursue_circuits-courts_fr, consulté le 20 mars 2020.
- MARCHAL F., *L'Europe à votre service*, Bruxelles : CPCP, juillet 2019, [en ligne :] http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2019/06/service_eu.pdf.
- MILQUET J., *Quels défis pour l'Europe de demain ?*, Bruxelles : CPCP, novembre 2012, [en ligne :] http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2012/11/defis_europe_demain.pdf.
- MIGNON T., « Check Point: l'Union européenne nous coûte-t-elle si cher? », RTBF.be, publié le 24 avril 2017, [en ligne :] https://www.rtb.be/info/monde/europe/detail_check-point-l-union-europeenne-nous-coute-t-elle-si-cher?id=9588638, consulté le 26 février 2020.
- « Qu'est-ce qu'une accorderie ? », *Accorderie.fr*, [en ligne :] <http://www.accorderie.fr/quest-ce-quune-accorderie>, consulté le 24 mars 2020.
- *Rapport annuel du Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales*, Bruxelles : Commissariat à l'Europe et aux Organisations, 2018, 72 p.
- « Rond-point Schuman LIGHTS UP 2019 », GAQ.be, [en ligne :] <https://www.gaq.be/2019/11/rond-point-schuman-lights-up-2019>, consulté le 24 mars 2020.

- SARDIER T., « Bruxelles, « un laboratoire de l'avenir européen » », *Libération.fr*, publié le 16 avril 2019, [en ligne :] https://www.liberation.fr/debats/2019/04/16/bruxelles-un-laboratoire-de-l-avenir-europeen_1721753, consulté le 4 décembre 2019.
- SENELART P., THYS P., « L'installation de l'Union européenne dans la ville de Bruxelles », *Base.d-p-h.info*, publié en 2006, [en ligne :] <http://base.d-p-h.info/en/fiches/dph/fiche-dph-6929.html>, consulté le 15 mars 2020.
- STEFFENS E., « Les expatriés mieux intégrés qu'on ne le pense », *VRT.be*, publié le 8 juillet 2013, [en ligne :] https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2013/07/08/les_expatries_mieuxintegresquonnele-pense-1-1673082, consulté le 18 mars 2020.
- « Services et garanties », *Fedais.be*, [en ligne :] <https://www.fedais.be/services-et-garanties-des-ais>.
- THOMPSON A., « 9 Awesome Food Markets in Europe », *Blog.eurail.com*, publié le 3 juillet 2017, [en ligne :] <https://blog.eurail.com/9-awesome-food-markets-europe>, consulté le 23 mars 2020.
- VANDERMOTTEN C., « Bruxelles, entre mondialisation et dualisation sociale », *MOCBXL.be*, publié le 19 septembre 2018, [en ligne :] <https://mocabxl.be/bruxelles-entre-mondialisation-et-dualisation-sociale>, consulté le 4 décembre 2019.
- « Votre Comité de Quartier ! », *GAQ.be*, [en ligne :] <https://www.gaq.be/gaq-votre-comite-du-quartier>, consulté le 24 mars 2020.

HANFF Jean-Louis, *Bruxelles et Europe : et si l'Europe bruxellait ?*, Bruxelles : CPCP, Analyse n° 405, 2020, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/bruxelles-europe>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter, Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Impactée par les phénomènes de « bruxellisation » ainsi que par l'émergence d'une « bulle européenne », Bruxelles a connu une impressionnante mutation urbanistique concomitante de la construction européenne et des différents processus d'élargissement de l'Union européenne. Au fil du temps, de nombreux niveaux de pouvoirs sont devenus parties prenantes de l'implantation de l'Europe à Bruxelles, augmentant ainsi la difficulté d'intervention et complexifiant toute planification urbanistique. Et pourtant, l'opportunité pour Bruxelles de prendre son destin urbanistique en main est plus réelle que jamais.

Cette analyse veillera à comprendre les causes d'un désamour entre les Bruxellois et les institutions européennes qu'elle accueille, pour ensuite évoquer des initiatives réalisées ou à proposer pour surmonter les points de ruptures et recréer un lien entre les Bruxellois et l'Europe.

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles

02 238 01 00 | info@cpcp.be

www.cpcp.be | www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :
www.cpcp.be/publications/